

Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 4 février 2025**, à 19 h 30, à l'immeuble Mailhot, situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe, J2S 4G3.

Sont présents, mesdames et messieurs :

Bélanger, Joël, (en visioconférence)
Blouin-Bérard, Stéphanie,
Bourgeois, Elen,
Brennan, Stéphane,
Caron-Bolduc, Colin,
Chaput, Pierre-Luc,
Choinière, Michel,

Fontaine, Daniel,
Gélinas, Maryse,
Jourdain, Anne,
Laforest, Hélène,
Lussier, Philippe,
Malenfant, Daniel.

Avaient avisé de leur absence, madame et monsieur :

Hébert, Nicolas,
Loranger, Amélie.

Sont aussi présents, mesdames et messieurs :

Bédard, Jean-Pierre, directeur général,
Brisebois, Patrice, directeur général adjoint,
Laplante, Marie-Claude, directrice du Secrétariat général et secrétaire générale,
Soumis, Jean-François, membre du personnel cadre participant,
St-Germain, Karina, directrice générale adjointe.

Sont invités, mesdames et monsieur :

Arbour, Yanik, directrice adjointe aux Services éducatifs en formation professionnelle et Services aux entreprises,
Bérubé, Carl, directeur de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe et des Services éducatifs en formation professionnelle,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières.

Ouverture de la séance

M^{me} Elen Bourgeois, présidente, procède à l'ouverture de la séance, à 19 h 32.

Adoption de l'ordre du jour

M. Philippe Lussier propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point d'information suivant :

- Effort budgétaire 2024-2025.

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

secrétaire

Approbation de participation en visioconférence

À la suite de la demande déposée en ce sens, M. Daniel Fontaine propose et il est unanimement résolu d'autoriser M. Joël Bélanger à participer à la présente séance à l'aide de la visioconférence.

CA-25-02-266

Période de questions

Aucune question du public.

Bloc de résolutions, d'informations et de redditions de comptes

M. Stéphane Brennan propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2024 ainsi que :

CA-25-02-267

- la mise à jour de la Politique 121 – *Politique de traitement des plaintes en gestion contractuelle*;
- la mise à jour de la Politique 123 – *Gestion de risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle*;
- l'abrogation du Règlement 143 – *Code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe*;

et de prendre acte des informations et des rapports de reddition de comptes suivants :

- rapport concernant l'application de la Politique 801 - *Transport des élèves pour la rentrée et la sortie quotidienne des classes*;
- suspension des activités du siège social durant la période estivale;
- rapports trimestriels sur l'octroi des contrats et modification de plus de 10 % du montant initial d'un contrat.

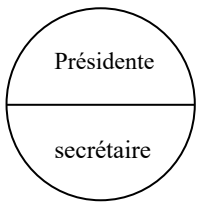
Politique 301 – Admission et inscription des élèves jeunes et adultes en formation professionnelle

CONSIDÉRANT QUE

le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe doit établir un processus d'admission, de sélection et d'inscription pour les personnes candidates qui désirent s'inscrire à un programme d'études menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP);

CONSIDÉRANT QU'

une mise à jour de cette politique était pertinente;



Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

CA-25-02-268

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif de gestion ont donné un avis favorable au projet d'actualisation de la politique;

M. Michel Choinière propose et il est unanimement résolu d'adopter les modifications à la Politique 301 - *Admission et inscription des élèves jeunes et adultes en formation professionnelle*, telles que proposées.

Politique 141 – Politique sur la gouvernance du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe à l'égard des renseignements personnels

CONSIDÉRANT QUE les modifications apportées à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*;

CONSIDÉRANT QU' un organisme public doit se doter de règles encadrant sa gouvernance à l'égard des renseignements personnels;

CA-25-02-269

M. Colin Caron-Bolduc propose et il est unanimement résolu d'adopter la Politique 141 – *Politique sur la gouvernance du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe à l'égard des renseignements personnels*, telle que proposée.

Projet supplémentaire comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public 2024-2025

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 394 du *Règlement de délégation de certains pouvoirs et de certaines fonctions*, le conseil d'administration doit approuver la liste des contrats prévus en approvisionnement, services, construction et technologies de l'information dont le montant estimé est supérieur au seuil d'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT le bris de la chaudière électrique de la polyvalente Hyacinthe-Delorme qui sert de chaudière d'appoint;

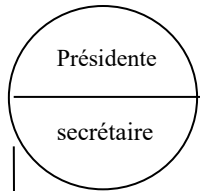
CONSIDÉRANT les impératifs en matière de subventions gouvernementales;

CONSIDÉRANT les délais de commande significatifs et l'échéancier général du projet;

CA-25-02-270

M^{me} Maryse Gélinas propose et il est unanimement résolu d'approuver la liste des projets présentée au conseil d'administration comportant des dépenses supérieures au seuil d'appel d'offres public. Ces projets seront réalisés en respectant les encadrements légaux applicables de même que les encadrements internes du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**



Information en lien avec l'effort budgétaire 2024-2025.

Le conseil d'administration prend acte de la présentation de l'effort budgétaire de 1,755 M\$ du CSSSH demandé par le ministère de l'Éducation. Cependant, à titre de conseil d'administration, les membres ont la crainte que ces coupures puissent affecter indirectement le service aux élèves.

Rapport du directeur général

M. Jean-Pierre Bédard, directeur général, rapporte les principaux éléments ayant marqué l'actualité du Centre de services scolaire depuis la dernière séance du conseil d'administration.

Levée de la séance

M^{me} Anne Jourdain propose et il est unanimement résolu de lever la présente séance à 19 h 47.

CA-25-02-271

Présidente

Secrétaire générale

